

Service de l'urbanisme et de la mobilité
Direction de la planification et de la mise en valeur du territoire
Division de la planification urbaine

Le 11 septembre 2024

Office de consultation publique de Montréal (OCPM)
Marc-André Lapointe
Analyste

Objet : Consultation publique sur le projet de PUM 2050 – Réponse à une question reçue le 5 septembre 2024

Bonjour,

Le 5 septembre dernier, la commission a transmis à la Ville de Montréal la question suivante formulée par un citoyen.

« Carte du futur réseau de transport actif

Actuellement, la carte 1-4 ne permet pas de percevoir la trame des rues. La faible résolution de la carte rend très difficile l'interprétation du futur réseau cyclable proposé dans le PUM 2050.

Demande de révision de la carte de transport actif

Le présent courriel est une demande à l'OCPM afin que la Ville de Montréal émette une révision de la carte 1-4 présentée dans le PUM 2050 ».

La Ville de Montréal soumet la réponse qui suit :

La mise en page du projet de PUM a nécessité une diminution de la qualité des cartes. Il est donc possible que certains agrandissements soient pixelisés.

Pour faciliter l'examen de la vision 2050 du réseau cyclable supérieur présentée à la carte 1-4, *Vision 2050 des réseaux de transports actifs*, la Ville rend disponible une version de la carte en format PDF qui permet des agrandissements plus nets (voir pièce jointe).

Il est important de rappeler, comme mentionné dans la note de la carte 1-4, que les voies cyclables qui demeurent à être réalisées feront l'objet d'une planification rigoureuse qui permettra de confirmer les tracés proposés et les aménagements les mieux adaptés aux milieux traversés. Dans l'éventualité où les caractéristiques de la rue poseraient des enjeux d'aménagement pour l'implantation d'un axe du réseau cyclable, des études seront réalisées pour préciser les solutions optimales et innovantes à mettre en place en matière de partage de la rue dans une optique de mobilité durable.

Salutations,

Caroline Lépine
Chef de division